



CINQUIÈME CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA MICROFINANCE À ADDIS ABEBA

La finance inclusive à l'ordre du jour

La capitale éthiopienne, Addis Abeba, a abrité du 19 au 23 septembre dernier, la 5ème conférence africaine sur la microfinance qui a eu pour thème central : « l'avenir de la finance inclusive en Afrique ».

La finance inclusive est devenue une préoccupation pour les praticiens de la microfinance, mais aussi d'autres acteurs. Des documents sont publiés par divers acteurs et des débats ont eu lieu un peu partout dans le monde sur l'enjeu de la finance inclusive. L'Afrique doit débattre de cette question, de son expérience, des défis à relever et clarifier sa position. La finance inclusive, selon Action International, est l'accès et l'utilisation des services financiers de qualité aux prix abordables, d'une façon commode et avec dignité pour les clients. Cela signifie qu'il faut prendre en compte les besoins des différentes catégories de clients, encourager la participation de divers acteurs dans le



Le directeur de l'AEMFI donnant des explications aux participants lors de la visite guidée de son institution

secteur. Il convient de démocratiser les avantages des services fi-

nanciers et la promotion de la citoyenneté économique. C'est une approche novatrice qui considère la dimension urbaine/rurale, mais aussi certains segments de la société comme les handicapés et les autres groupes marginalisés. Cette conférence qui a connu la participation de plus de 600 personnes, venant de tous les horizons pour écouter, vivre et s'édifier des expériences des uns et des autres, constitue une des réunions les plus importantes de l'Afrique regroupant des leaders de l'industrie de microfinance, des décideurs et des universitaires. Au cours de la rencontre, les participants ont discuté et développé des stratégies concrètes,

Les thèmes développés au cours de la conférence

- le futur de la finance inclusive en Afrique ;
- la finance responsable et coût aux clients ;
- les principes de la protection des clients ;
- la micro-assurance aujourd'hui
- la politique, la réglementation et les cadres réglementaires sont ils favorables ou non à la finance rurale ? (Cas de la BCEAO) ;
- Coûts pour les clients pour accéder aux services financiers ;
- Impact et performance sociale : sommes-nous encore préoccupés par les pauvres à l'ère du financement commercial ?
- Technologie d'information et la question de reporting pour les IMF,
- Outils de mobilisation de l'épargne en Afrique,
- Innovations dans l'amélioration de financement rurale,
- Développement de micro et petites entreprises,
- Amélioration de l'emploi des jeunes à travers l'accès au financement,
- Services aux jeunes avec les produits financiers: enjeux majeurs dans le service de finance inclusive aux jeunes...

Suite page 5

Le Consortium Alafia est l'Association professionnelle des institutions de microfinance au Bénin. Son but est de contribuer à la défense des institutions de microfinance et de faciliter leur professionnalisation et leur développement. Il a été fondé le 10 mars 2000 à la suite de la transformation institutionnelle du réseau sous-régional pour le développement de la microfinance. Pour le quinquennat 2009-2013, il s'emploie à relever les 10 défis les plus importants du secteur de la microfinance au Bénin, à travers trois programmes d'activités : (i) la défense des intérêts collectifs des membres et la promotion du secteur de la microfinance ; (ii) l'appui à la professionnalisation et au développement des membres et ; (iii) le renforcement de sa capacité institutionnelle et le développement de la communication interne. Ses activités couvrent l'ensemble du territoire national. Pour être membre du Consortium Alafia, il faut être une institution de microfinance autorisée, c'est-à-dire reconnue par l'autorité en charge de la tutelle du secteur pour l'exercice légal de la microfinance. Il compte 41 institutions et réseaux de microfinance. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Consortium Alafia, veuillez contacter M Ignace C. DOVI, Directeur du Consortium Alafia ou l'un de ses collaborateurs.

La Gazette de la microfinance

Mensuel d'information du Consortium Alafia sur le secteur de la microfinance au Bénin
 Sainte Rita, quartier Gbèdagba en face du Collège La Colombe,
 Carré n° 1323 M - Cotonou - 02 BP 1052 - Cotonou - Bénin
 Téléphone : +229 21 32 66 58/47 30 - Télécopie : +229 21 32 67 80
 E-mail : contact@alafianetwork.org - Site web : www.alafianetwork.org
 Dépôt légal n° 4833 du 4e trimestre 2010 - ISSN n° 1840-6556 du 11 octobre 2010

Directeur de publication

Ignace C. DOVI

Conseiller à la rédaction

Reine AZIFAN

Rédaction

Gilles da COSTA

Arielle DIOGO

Jean DAH HOUNNON

Ulrich BANKOLE

Nicaise TOSSOU

Photos

Consortium Alafia

Conception graphique

Pacôme ASSEDE

Déjà parus



Consultez nos publications sur

www.alafianetwork.org

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Treizième rencontre des points focaux de suivi-évaluation du MCA-Bénin | |
| Le Programme « Accès aux services financiers » passé en revue | 3 |
| Aide à la prise de décision en matière d'octroi de crédit | |
| La nouvelle CEI réceptionnée | 4 |
| 12ème Assemblée Générale des IMF membres du Consortium Alafia | |
| Cinq IMF adhérent à l'Association professionnelle | 6 |
| Le Tableau de Bord Prospectif (TBP) ou Balance Score Card (BSC) | |
| Un outil de mise en œuvre de la stratégie des SFD | 6 |
| IMF du mois : PEBCo | 10 |

TREIZIÈME RENCONTRE DES POINTS FOCaux DE SUIVI-ÉVALUATION DU MCA-BÉNIN

Le Programme «Accès aux services financiers» passé en revue

Le 02 septembre dernier, le Consortium Alafia a participé à la treizième rencontre périodique des points focaux de suivi-évaluation du MCA-Bénin. L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur l'état d'avancement des chantiers du MCA-Bénin.

Au cours de cette rencontre, les quatre projets du MCA-Bénin à savoir : «Accès au foncier», «Accès à la justice», «Accès aux services financiers», «Accès aux marchés» ont été passés en revue. A fin juillet 2011, l'analyse des activités réalisées dans le cadre du projet «Accès aux services financiers» a fait ressortir ce qui suit :

- 65 projets porteurs de développement ont été sélectionnés et ont bénéficié de l'appui du MCA-Bénin pour un montant global de 5.243.822.946 FCFA contre 5.168.100.000 F CFA initialement prévu ;

- La cellule de Surveillance des Structures financières décentralisées (CSSFD) a été renforcée en équipements et en ressources humaines (prestation de serment de 23 inspecteurs);

- 40 audits ont été réalisés au profit de 10 SFD ;

- 11 foras d'acteurs intervenant dans le soutien technique et financier des MPME ont été organisés ;

- Plusieurs études dans le secteur de la microfinance ont été réalisées;

- Plus de 50 ateliers de formation ont été réalisés sur plusieurs thématiques dans la microfinance au profit d'acteurs multiples ;

- Des appuis ont été apportés au ministère de la Microfinance pour l'élaboration et la validation du document de Politique nationale de la Microfinance ;

- La Centrale d'Echange et d'Information pilotée par le Consortium Alafia a été renforcée et est en passe de devenir une société privée prenant en compte d'autres acteurs du secteur financier et non financier.

La rencontre a été une occasion pour échanger sur les conditions de pérennisation des acquis des projets réalisés par MCA-Bénin.

Gilles da Costa

DEUXIÈME RECENSEMENT DES IMF AU BÉNIN

Le rapport provisoire présenté aux acteurs

Le rapport provisoire du 2ème recensement des IMF au Bénin a été présenté aux différents acteurs du secteur, le lundi 26 septembre dernier au ministère des Finances et de l'Economie. Commandité par le MCA-Bénin et réalisé par l'INSAE du 18 août au 09 septembre 2011 sur toute l'étendue du territoire national, ce 2ème recensement a permis de faire le dénombrement et la cartographie des IMF au Bénin. Ce recensement a pour objectif général de permettre aux acteurs de disposer d'un outil fiable capable de renseigner sur le nombre d'IMF exerçant au Bénin. A l'issue de la présentation, les participants ont fait des observations pour l'amélioration du document. Le rapport final est attendu au plus tard le 04 octobre 2011 pour sa vulgarisation.

Par Ulrich BANKOLE

ANNONCE

- 23 novembre 2011 : 1ère édition de la campagne de don de sang des acteurs de la microfinance organisée par le Consortium Alafia;

- 24 et 25 novembre 2011 : 5ème conférence annuelle du Consortium Alafia

AIDE A LA PRISE DE DECISION EN MATIERE D'OCTROI DE CREDIT

La nouvelle CEI réceptionnée

C'est à travers la signature du procès verbal, le 30 septembre dernier, à Bologne en Italie et dans les locaux de la société CRIF, qu'une délégation composée de représentants de MCA-Bénin et du Consortium Alafia a réceptionné la nouvelle Centrale d'échange d'informations (CEI) qui aidera désormais les institutions financières et les systèmes financiers décentralisés en particulier à prendre la bonne décision en matière d'octroi de crédit.



Les représentants du MCA et du Consortium Alafia étaient en Italie pour la réception de la CEI

La réception a été faite en deux phases : dans un premier temps, la délégation a réceptionné les équipements installés à Bologne. Ensuite, il a été procédé à divers tests des applications informatiques devant permettre de questionner la base de données. Une partie des équipements de la CEI devant être utilisée par la société qui sera chargée de gérer la CEI a été également réceptionnée à Cotonou. Grâce à la participation

des diverses parties prenantes au projet d'installation d'une nouvelle CEI, on peut dire que le défi a été relevé : celui de réaliser la CEI avant le 30 septembre. Cependant, il faudra remarquer que la bataille n'est pas entièrement gagnée. En effet, il faut que la nouvelle CEI tourne et pour qu'elle fonctionne, il faudra qu'elle soit alimentée en données par les institutions financières. Les actions de sensibilisation seront donc toujours d'actualité

après la réception de la CEI. Tout au long du dernier trimestre de l'année 2011, la CEI fonctionnera en expérimentation avec une dizaine d'IMF pilotes. Cette période permettra à la société CRIF de corriger les éventuelles erreurs informatiques avant que l'exploitation normale de cette centrale prévue à partir de janvier 2012 ne démarre.

Jean DAH HOUNNON

Suite de la Une

exploré de nouvelles occasions, partagé des expériences et répondu aux défis de développement d'un système financier inclusif qui profitera à tous les clients partout en Afrique.

Pendant quatre jours, les plénières et les sessions ont porté sur de nombreux sujets pertinents qui font reconnaître le potentiel du marché et l'opportunité d'un système financier inclusif.

Au terme de la conférence, la question que les participants se posaient était de savoir si l'Afrique était réellement sur la bonne voie ? Oui, ont-ils répondu mais de nombreux défis restent à relever. Une analyse à mi-parcours de l'avancée de cette finance inclusive est prévue lors de la prochaine conférence qui aura lieu à Cap Town en Afrique du Sud dans deux ans.

Arielle DIOGO

Les défis à relever

- L'accès et l'utilisation de services financiers et non-financiers
- La couverture par les IMF qui est toujours limitée, malgré la forte demande non satisfaite de services financiers,
- Les contraintes des IMF qui incluent parmi d'autres :
 - le manque de capital,
 - l'assistance de donateur inadéquat
 - l'accès limité aux capitaux étrangers
 - le travail social de proximité limité ;
 - la couverture inégale du territoire
 - le capital humain faible ;
 - les problèmes de gouvernance ;
 - le manque d'investissement ;
 - l'altération financière du marché...

Des SFD de taille modeste sensibilisés au regroupement

L'Association professionnelle poursuit sa campagne de sensibilisation des SFD de taille modeste au regroupement. Deux séances organisées les 21 et 22 septembre derniers ont permis à ces structures membres de découvrir d'une part, quelques réseaux de microfinance existants et de s'appropriier d'autre part, les avantages, contraintes et méthodologie de création de nouveaux réseaux.



Les participants ont pris connaissance des conditionnalités d'application à un réseau

Les réseaux existants invités à faire une communication sur leurs conditionnalités d'adhésion sont la FECECAM, le RENACA et l'UNACREP. Outre les avantages et les contraintes que les présentations ont mis en exergue, en termes de mise en réseau d'institutions de microfinance, il est à remarquer que les conditionnalités d'affiliation sont pratiquement les mêmes : paiement de droits d'adhésion, souscription et libération de part sociale, ratification de la convention d'affiliation qui précise les droits et devoirs des parties (caisse et faïtière). Les montants des droits d'adhésion et des parts sociales varient d'un réseau à un autre. Quant à la méthodologie relative à la création de réseaux nouveaux, elle passe d'abord par la création des caisses de base, qui, elle, doit être précédée d'une étude de faisabilité qui tient compte de certains paramètres parmi lesquels : les potentialités

économiques et financières du milieu qui abritera la caisse, la volonté réelle des populations d'accueillir une IMF, l'existence de marché, le niveau d'endettement de la population, etc. La présentation a eu également le mérite d'exposer les diverses phases de création de réseaux (phase d'implantation, procédure de reconnaissance, procédure d'agrément de la faïtière, etc.) et la répartition des responsabilités entre ses différents niveaux. Les débats qui ont suivi les diverses présentations ont permis aux participants, qui sont pour la plupart des dirigeants et élus d'institutions de microfinance, d'être éclairés sur les choix qu'ils pourraient faire. Cependant, il faudrait qu'une étude soit faite dans ce sens avant que les institutions ne soient appuyées dans leur choix. Et ce sera la prochaine étape de cette action de sensibilisation au regroupement.

Jean DAH HOUNNON

12ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES IMF MEMBRES DU CONSORTIUM ALAFIA

Cinq IMF adhèrent à l'Association professionnelle

Le Palais des Congrès de Cotonou a servi de cadre, le 02 septembre dernier aux travaux de la 12ème Assemblée générale des institutions de microfinance membres du Consortium Alafia. Durant les travaux, les organes statutaires ont fait le point de leurs réalisations au cours de l'année 2010 et les rapports d'activités et d'audit 2010 de l'Association ont été approuvés.

Cette Assemblée générale a été l'occasion pour les organes statutaires à savoir : le Conseil d'Administration, le Comité de Déontologie et le Conseil de Surveillance de présenter leurs réalisations au cours de l'année 2010. Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des membres présents à l'Assemblée générale.

Ces assises ont permis à cinq systèmes financiers décentralisés régulièrement enregistrés par le ministère de l'Economie et des Finances pour l'exercice de l'activité de la microfinance de faire leur entrée au Consortium Alafia. Il



Vue partielle des participants à l'AG

s'agit de la Caisse nationale de solidarité d'épargne et de crédit (CNSEC), de l'ONG Donga Women Microfinance, de l'ONG Femmes solidaires pour la promotion et le développement (FES-PROD), du Mouvement pour l'Instauration d'une véritable entraide (MIVE Finance) et de l'ONG Action pour le financement, le développement, l'environnement et la vie (FIDEVIE). A compter du 02 septembre 2011, le nombre total d'institutions de microfinance membres du Consortium Alafia est passé de 36 à 41.

Par Ulrich BANKOLE

LE TABLEAU DE BORD PROSPECTIF (TBP) OU BALANCE SCORE CARD (BSC)

Un outil de mise en œuvre de la stratégie des SFD

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet MISION Africa, il a été organisé du 28 au 30 septembre dernier à Dakar au Sénégal, une formation des formateurs sur le tableau de bord prospectif. L'objectif principal de la formation est de fournir une approche pour la mise en œuvre du système de tableau de bord prospectif dans les institutions de microfinance.

Pour atteindre cet objectif, cette formation des formateurs a été organisée à l'intention des consultants et chargés de gestion des performances sociales des associations professionnelles des SFD du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Ces derniers se chargeront d'accompagner les SFD désireuses dans la mise en œuvre du processus.

Dans le secteur de la microfinance comme dans tous les autres secteurs d'activité, les institutions élaborent des plans stratégiques pour faciliter le pilotage de leurs activités. Mais malheureusement, seulement 10% des organisations arrivent à exécuter leur stratégie et :

- Seulement 5% des employés comprennent la stratégie ;
- Seulement 25% des managers ont une incitation liée à la stratégie ;
- 85% des équipes dirigeantes passent

moins d'une heure par mois pour discuter de la stratégie et

- 60% des organisations ne lient pas les budgets à la stratégie.

En réponse à ces barrières, le TBP s'offre comme un outil de mise en œuvre (pas de conception) de la stratégie d'une institution. L'élaboration du TBP respecte les étapes suivantes :

1. Définir ou clarifier la mission / vision
2. Clarifier la stratégie
3. Concevoir la carte stratégique : les objectifs stratégiques
4. Définir les mesures (indicateurs) et valeurs cibles
5. Définir les initiatives stratégiques et un plan d'action pour leur mise en œuvre
6. Déploiement du TBP (Cascading)

Prochaines étapes

Le Consortium Alafia organisera au cours du mois de novembre 2011, un

atelier de présentation du TBP à toutes les IMF. Après la présentation, les IMF qui désirent mettre en application l'outil se manifesteront et bénéficieront d'un accompagnement technique et financier de MISION Africa.

Conditions préalables à l'accompagnement

La mise en place et le suivi d'un TBP est un processus très long. Un engagement ferme du leadership de l'institution et une identification claire des raisons profondes pour élaborer le TBP sont donc nécessaires. Aussi, MISION Africa accompagnera-t-il uniquement les IMF dont l'engagement aura été jugé suffisant.

Nicaise TOSSOU

COLLOQUE DE SENSIBILISATION DES SFD SUR L'APPROCHE EGALITE DES SEXES

L'impact de la microfinance sur les femmes en question

« *Microfinance et impact sur les femmes* », c'est autour de ce thème développé par Didier Djoï, directeur de PADME, que les acteurs de la microfinance ont échangé à Cotonou le lundi 26 septembre dernier. C'était au cours d'un colloque initié par le Consortium Alafia sur l'approche égalité des sexes, avec l'appui du PASMIF.

Cette rencontre d'échange visait à offrir aux professionnels de la microfinance, l'opportunité de débattre sur des thèmes relatifs à la promotion de la femme dans le secteur. Dans sa présentation, Didier Djoï a expliqué comment la microfinance joue, de nos jours, un rôle crucial dans l'économie nationale. Il n'a pas écarté l'idée que les femmes ont un important rôle dans la société, parce qu'elles sont plus nombreuses que les hommes, et qu'elles doivent assumer en plus des responsabilités familiales. Mais elles sont néanmoins plus vulnérables et plus marginalisées. La question était de savoir comment la microfinance peut aider à changer la vie économique et sociale de ces femmes et renforcer leur pouvoir au sein des ménages et de la société.

En marge des résultats positifs qui montrent que les femmes sont de plus en plus nombreuses à assumer une part non négligeable des dépenses familiales, et que le portefeuille à risque est plus faible chez les femmes que chez les hommes, il subsiste selon le conférencier, des points négatifs tels que : le détournement des prêts par les hommes mais obligation pour les femmes de rembourser ; le partage du prêt entre la femme et son avaliseur puisque cette dernière n'a pas de garantie matérielle ; le détournement des entreprises par les hommes lorsque celles-ci deviennent profitables.

L'empowerment des femmes grâce à la microfinance toujours attendu

Toutes choses qui amènent Didier Djoï à conclure que l'empowerment des femmes annoncé grâce à la microfinance n'a pas encore eu lieu parce qu'il existe des limites de l'outil de microfinance qui sont liées à l'environnement social, culturel, infrastructurel et économique.

Concernant l'outil microfinance, face à la diversité des besoins et des profils des emprunteuses, l'offre est encore inadaptée, tant en matière d'épargne que de prêt. En ce qui concerne l'environnement, les multiples défis auxquels l'entrepreneuriat féminin est confronté constituent des obstacles qui appellent à un renforcement de l'approche genre. La microfinance, aussi efficace soit-elle, ne peut être effective en matière de lutte contre les inégalités que si elle parvient à influencer sur l'ensemble des normes genres profondément ancrées dans les croyances et les pratiques.

Mais faut-il abandonner tout espoir et condamner la microfinance sous prétexte qu'elle n'a pas d'impact sur les femmes ? Certainement pas, estime le conférencier mais il devient simplement urgent de prendre conscience des limites de l'outil et de ne pas en

surestimer les potentialités. Un appel a été lancé au Consortium Alafia pour plaider afin d'avoir une vision raisonnée de la microfinance ainsi que pour une approche en termes d'économie solidaire. A cela doivent s'ajouter des stratégies pour améliorer le plaidoyer en faveur de la perception de la femme au travail, l'employabilité de la femme et la promotion de l'emploi indépendant. Pour accroître à terme l'impact de la microfinance dans la vie des femmes, il va falloir renforcer l'accès des femmes à l'éducation formelle, aux biens de propriété et au foncier sécurisé, d'améliorer leur accès à l'information et à la technologie, alléger leur travail domestique, sensibiliser l'homme sur les bienfaits du microcrédit pour les femmes et enfin, voter plus de lois en faveur des femmes mais qui ne nuisent pas à l'homme et aux ménages, conclut le conférencier.

Arielle DIOGO

Quelques statistiques

- les femmes occupées se trouvent dans la tranche de 20-35 ans en majorité;
- les femmes chômeurs (64%) ont moins de 35 ans contre 34% pour les hommes de la même catégorie d'âge ;
- le niveau d'étude des femmes est au plus le primaire (83%) contre 63% pour les hommes ;
- 83,6% de femmes travaillent pour leur propre compte contre 67% des hommes ;
- 53% de femmes sont dans le secteur informel contre 32% pour les hommes;
- Les femmes ont moins de biens pour garantir l'accès au crédit.

Le microcrédit aux plus pauvres a été octroyé, pour la plupart, à près de 64,3% de femmes qui sont mariées ou qui vivent maritalement et qui participent aux charges du ménage. Ce programme a contribué à améliorer la scolarisation des enfants (53%), la prise en charge des besoins de santé (45%), les besoins nutritionnels (52%), le logement (37%), l'accès à l'eau potable (32%) et les relations avec le conjoint (45%).

MONTAGE, ANALYSE ET SUIVI D'UN DOSSIER DE PRÊT

Des gérants et chargés de prêt renforcent leurs capacités

Du 06 au 09 septembre dernier, 13 gérants et chargés de prêts d'institutions de microfinance se sont réunis à Parakou pour renforcer leurs compétences dans le domaine du montage, de l'analyse et du suivi d'un dossier de prêt. Cette formation a été possible grâce à une subvention reçue du PASMIF.

Après le mot de bienvenue du chargé de Programmes Formation et Etudes du Consortium Alafia, il est revenu au formateur, Amadou Latif, d'échanger avec les participants sur leurs principales motivations de cette formation. Après avoir créé les conditions favorables au bon déroulement de la formation, les aspects suivants ont été abordés : généralités sur le crédit ; montage des dossiers de crédit ; analyse technique des dossiers de crédit ; décision d'octroi ; déboursement du crédit ; métier de chargé de crédit.

La formation a été très pratique et basée sur le partage d'expériences. Chaque étape a fait l'objet d'une étude de



... pour accomplir leur mission

cas. Ainsi, les participants ont appris par exemple, à faire une analyse financière de l'activité des demandeurs de crédit. Ils ont reçu du formateur, plusieurs outils qui leur seront d'une très

grande utilité dans le montage, l'analyse et le suivi d'un dossier de prêt. C'est avec une note de satisfaction totale que la formation a pris fin.

Gilles da Costa



Les participants désormais plus outillés...

FORMATION DE DIRIGEANTS DES SFD

Pour une meilleure gestion du personnel

« *Nous sommes très satisfaits de la formation et souhaiterions qu'il soit organisé l'année prochaine, une formation sur la gestion des carrières et des performances du personnel des institutions de microfinance* ». C'est le souhait formulé par les participants à l'issue de la formation en gestion des ressources humaines (GRH), organisée par le Consortium Alafia qui s'est tenue du 19 au 23 septembre dernier à Cotonou.

Organisée grâce à une subvention du PASMIF, cette formation a connu la participation de sept dirigeants et cadres d'institutions de microfinance. Animée par Marc Hessou Toihin, spécialiste en GRH, cette formation a permis aux participants de passer en revue des domaines clés en matière de GRH. Il s'agit du recrutement à la socialisation du nouveau salarié, du système de rémunération et de motivation, du système d'appréciation du personnel et d'information des ressources humaines. Les questions liées à la gestion des emplois,

des compétences et des effectifs sans oublier l'administration du personnel ne sont pas passées sous silence. Au cours de ses différentes interventions, le formateur a également mis l'accent sur la formation du personnel et la gestion des carrières. Il n'a pas manqué de faire remarquer qu'il est très important d'adopter au sein des SFD, une approche de gestion prévisionnelle des ressources humaines. Une telle approche permet de faire face aux incertitudes et de prévenir plusieurs risques quantitatifs (au niveau des effectifs) et qualitatifs (les risques d'incompétence, de

démotivation et d'insatisfaction, etc.). La formation a pris fin par une remise des attestations aussi bien au formateur pour la qualité de son intervention qu'aux participants pour leur participation active. Le chargé de Programme Formation et Etudes du Consortium Alafia a, dans son mot de clôture, rassuré les participants en annonçant l'intégration au titre de l'année 2012, de la thématique sur «La Gestion des carrières et des performances dans un SFD» dans le programme de formation de l'Association.

Gilles da Costa



DONNEZ DE VOTRE SANG

Afin d'optimiser notre notoriété et de mieux construire une image valorisante de notre secteur dans l'esprit des publics cibles, L'Association organise prochainement à Cotonou, une séance de don de sang.

En effet, donner du sang, ce n'est pas juste une bonne action, un geste civique ou donner la vie. C'est avant tout permettre à un homme, une femme ou un enfant de réaliser ses différents rêves : devenir parent, trouver le travail idéal et pérenne qui génère des revenus, vivre heureux, etc.

Vous pouvez donner cette chance à chacun des malades dont la vie dépend de votre choix.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour donner de votre sang pour sauver des milliers de vies.

Vous désirez rejoindre cet élan de générosité ? Vous êtes acquis à notre cause mais vous ne savez pas comment le manifester ? Rien de plus simple : il vous suffit d'envoyer à l'adresse mail «contact@alafianetwork.org » un accusé réception dans lequel vous nous signifierez votre accord sans réserve pour nous soutenir dans cette action citoyenne **au plus tard le 31 octobre 2011**.

Venez massivement répondre à cet appel...





Le Programme d'Épargne/Crédit à Base Communautaire (PEBCo) est reconnu par l'État béninois au terme de la Convention d'autorisation d'exercice N° 008/09/MEF/DC/CSSFD/SRE inscrit au registre des structures ou organismes non constitués sous forme mutualiste ou coopérative sous le numéro L09.009C.

Historique de la création de PEBCo

Suite à l'évaluation des activités de l'Hôpital BETHESDA en 1993, il a été créé le département du Développement Communautaire et Assainissement du Milieu (DCAM) afin d'accompagner les activités de l'hôpital par des actions de développement communautaire et de santé préventive. Conformément à ses attributions en cette période, DCAM animait des formations sur la santé préventive au profit des femmes des églises et de la communauté de Sainte Rita, zone d'intervention de base de l'ONG BETHESDA.

Très touché par les problèmes de ces femmes, les dirigeants de DCAM et par ricochet, de l'ONG BETHESDA d'alors, ont compris que le développement intégral de l'homme ne s'arrête pas au traitement curatif et préventif de la maladie. Il faut le faire suivre d'une « guérison de la pauvreté ». Pour avoir les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des besoins vitaux de l'homme, il faut avoir un travail ; il faut exercer une activité génératrice de revenus. C'est ainsi que DCAM a démarré les activités préparatoires

d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR). Le 20 avril 1996, cela a été institué et officiellement installé par le Conseil d'Administration de l'ONG BETHESDA. Ainsi, PEBCo a connu une phase expérimentale sous forme de projet financé et géré entièrement par DCAM jusqu'à la fin du mois de décembre 1999.

Le programme, initialement appelé « Promotion d'Emploi et Banque Communautaire (PEBCo) » a donc été renforcé pour un meilleur impact. Cependant, sur recommandation des responsables de la cellule de microfinance, à cause du terme « banque », PEBCo est devenu Programme d'Épargne/Crédit à Base Communautaire. Depuis la fin de l'exercice 2004, le Programme d'Épargne/Crédit à Base Communautaire (PEBCo) a été ôté du Département Communautaire et Assainissement du Milieu (DCAM) et érigé en département de microfinance à part entière. Le Conseil d'Administration de l'ONG BETHESDA a concédé une autonomie de gestion au département de microfinance en le dotant d'une direction exécutive hiérarchiquement dépendante du Conseil d'Administration et de nouveaux textes intitulés « Règlement de la microfinance ».

Les objectifs de PEBCo

- Assister les populations en conseils de gestion et d'élaboration de Micro - projets ;
- Développer une solidarité communautaire à travers la col-

lecte de l'épargne locale et sa redistribution sous forme de crédit ;

- Organiser les communautés de base à s'autogérer et s'auto-employer ;
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Services offerts

Epargne, crédit, tontine, animation des groupements et ap- pui conseils aux clients. S'agissant des crédits, il y a : les pe- tits prêts aux individus ; les prêts aux groupements ; Les prêts moyens ; les prêts substantiels ; les prêts à terme. Quant aux produits d'épargne offerts, on dénombre le compte de dé- pôt à vue ; le compte d'épargne sur livret ; le compte d'épar- gne bloquée ; le compte de dépôt à terme.

Produits de tontine

- La tontine individuelle

La tontine individuelle, comme l'indique son nom, est une constitution progressive et personnelle de fonds à échéan- ces et à montant fixes. Le client constitue progressivement ses mises jusqu'à l'atteinte d'un montant contractuel consti- tuant le maximum qu'il est autorisé à ramasser après déduc- tion d'une fraction de la mise par échéance représentant la commission du PEBCo pour tenue du compte tontine client.

- La tontine de groupe

La tontine de groupe, est semblable à la tontine individuelle seulement qu'ici, le nombre d'épargnants est supérieur à une personne. La constitution est également progressive et chaque membre du groupe dépose à échéances sa mise qui est un montant fixe. Les clients constituent progressive- ment leurs mises jusqu'à l'atteinte d'un montant contrac- tuel constituant le maximum qu'un membre est autorisé à ramasser après déduction d'une fraction de la mise par échéance représentant la commission du PEBCo pour tenue du compte tontine client. Le processus continu pour que tous les membres aient leur tour de ramassage du mon- tant contractuel. La tontine de groupe se passe comme si tous les membres cotisent pour que, à l'atteinte du montant contractuel, un membre puisse ramasser et une seule fois. Le processus arrive à terme lorsque tous les membres ont eu leur tour de ramassage du montant rigoureusement égal à leur mise diminué des commissions de PEBCo.

Quelques données statistiques au 31 décembre 2010

| Eléments | Montant |
|---------------------------------------|---------------|
| Nombre de clients au 31 décembre 2010 | 30348 |
| Encours de crédit | 1 771 741 265 |
| Dépôts | 1 768 348 923 |
| Effectif du personnel | 92 |

Répartition des agences et leurs coordonnées

Actuellement, PEBCo intervient dans les départements de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé, du Borgou, du Mono, du Couffo, du Zou et des collines. Il est envisagé l'extension prochaine sur les départements restants grâce au Projet d'Amélioration de Performance et d'Extension Géographi- que du MCA pour lequel elle a été sélectionnée.

PEBCo rend ses services à la communauté à travers un réseau de 14 agences. La première, appelée Agence centrale : Elle est sise à Cotonou, Sainte-Rita lot 1134/S, quartier Houéhoun, derrière la Maternité BETHESDA. Elle fait également office de siège de l'institution. Tél : 21 32 76 79/21 32 07 73/93 29 37 51 Email : pebco@intnet.bj

PEBCo dispose aussi d'agences à : Yénawa : à Cotonou, tél : 21 32 98 41/93 29 37 43 ; Tankpè à Abomey-Calavi, tél : 21 04 21 77/93 29 37 52 ; Porto-Novo Ouando, tél : 20 01 11 06/93 29 37 41 ; Parakou au quartier GAH, tél : 23 61 45 99/93 87 02 64 ; Godomey-Gare à Abomey-Calavi, tél : 21 03 89 07/93 44 29 77 ; Cococodji à Abomey-Calavi, tél : 21 03 89 06/93 47 22 49/93 44 29 72 ; Bohicon au quartier Gankon/Ponsa, tél : 20 06 39 57/93 55 79 08 ; Azovè au quartier EKINHOUE tél : 21 01 47 20/93 06 35 67 ; Comè au quartier HONGODE, tél : 21 01 46 94/93 29 37 53 ; Savalou au quartier LOGBO tél : 93 29 37 49 ; DASSA au quartier AGBEGBE, tél : 93 29 37 40 ; Pobè au quartier OKE ATA, tél : 21 01 47 19/93 44 29 77 ; Akassato, tél : 21 03 47 29/93 47 22 49.

Vision de PEBCo à l'horizon 2015

Devenir une institution de microfinance de référence sur le plan national œuvrant pour l'épanouissement spirituel, so- cio-économique, et l'amélioration des conditions de vie des communautés.

La mission de PEBCo horizon 2015

Promouvoir un développement et une solidarité à base communautaire en offrant des services financiers de proxi- mité.

Les valeurs fondamentales de PEBCo

L'Esprit Chrétien - la Probité - l'Equité - la Solidarité -La Loyauté à PEBCo- l'Obligation d'obéissance à l'Hiérarchie- l'Egalité du genre - la Neutralité politique.



Lobbying

Plaidoyer



Expertise



Formation

Promotion



Communication



www.alafianetwork.org

02 BP 1052 COTONOU - Fax : +229 21 32 67 80

Tél : +229 21 32 66 58 / 21 32 47 30

E-mail : contact@alafianetwork.org